permanence. Ils ne comprennent pas les personnes qui vont aux États-Unis pour les voyages d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière, lesquelles sont délivrées normalement aux personnes vivant dans les localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis, ou les touristes qui traversent occasionnellement la frontière à ces mêmes endroits.

Sur les 38,074 Canadiens de naissance entrés aux États-Unis au cours de l'année terminée le 30 juin 1964, 18,536 étaient des hommes et 19,538, des femmes. De ce nombre, environ le quart (10,139) étaient des hommes appartenant au groupe d'âge de 20 à 59 ans, soit dans la période de productivité. Quant à l'occupation, le groupe le plus important des 38,074 personnes nées au Canada a été celui des 4,376 personnes appartenant aux classes professionnelles ou techniques; 3,952 étaient des employés de bureau ou occupaient des emplois analogues; 2,184 étaient des artisans ou des chefs d'équipe. Par ailleurs, 20,702 personnes, soit 54.4 p. 100 du nombre total, étaient des ménagères, des enfants ou des personnes qui n'exerçaient aucun emploi. En tout, 42.1 p. 100 du chiffre total étaient des enfants âgés de moins de 20 ans.

Sur les 51,114 personnes qui sont passées du Canada aux États-Unis et qui ont déclaré le Canada comme leur ex-pays de résidence (personnes nées au pays ou dans d'autres pays mais ayant résidé au Canada), le Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis en inscrit 6,510 dans les professions libérales, techniques et connexes, 5,322 comme employés de bureau et assimilés, et 4,161 comme artisans, contremaîtres et assimilés. Les ménagères, les enfants et autres personnes sans emploi déclaré se chiffrent par 25,304, soit 49.5 p. 100 du nombre total.

12.—Canadiens de naissance entrés aux États-Unis du Canada, et de l'étranger, et toutes personnes entrées aux États-Unis du Canada, années terminées le 30 juin 1955-1964

Nota.—Ces chiffres ne comprennent que les personnes qui ont déclaré leur intention de demeurer aux États-Unis en permanence, lorsqu'elles ont présenté leur demande de visa (voir texte, pp. 250-251).

Source: Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis	SOURCE:	Service of	d'immigration e	t de naturalisation	du département	t de la Justice d	es États-Unis.
--	---------	------------	-----------------	---------------------	----------------	-------------------	----------------

Année	Émigrés du Canada aux États-Unis		Canadiens de naissance	Année	Émigrés du Canada aux États-Unis		Canadiens de naissance
Annee	Canadiens de naissance	Toutes personnes	entrés aux États-Unis de l'étranger	Annee	Canadiens de naissance	Toutes personnes	entrés aux États-Unis de l'étranger
		one la			2 1	5 A 1/4	1.55
1955	••	32,435		1960	30,312	46,668	678
1956		42,363		1961	31,312	47,470	726
1957	32,354	46,354	849	1962	29,569	44,272	808
1958	29,245	45, 143	810	1963	35,320	50,509	683
1959	22,325	34,599	757	1964	37,351	51,114	723

PARTIE II.—CITOYENNETÉ CANADIENNE*

Les formalités relatives à la naturalisation et les événements qui ont amené la loi sur la citoyenneté canadienne sont résumés dans l'*Annuaire* de 1951, pp. 161-163.

^{*} Rédigé à la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté, sous la direction du sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa.